

*Blotz'Notes*

*Blotz'Notes*

*Blotz'Notes*

*Blotz'Notes*

*Blotz'*

*Blotz'Notes*

*Blotz'Notes*

*Notes*

*Blotzheim*

Bulletin Municipal  
Août 2011





# Commune

## LE MOT DU MAIRE

### Chers Blotzheimois et Blotzheimois,

Lors de la dernière réception du nouvel an, je vous annonçais une année 2011 pleine de projets et de réalisations comme un défi à la crise et à la morosité ambiante !

Et nous y sommes.

En effet, aux quatre coins de notre ban communal, ce sont de nombreuses nouvelles infrastructures qui prennent forme.

Au Sud, tout d'abord, s'achève petit à petit, la future « maison des associations » qui verra son aboutissement courant novembre de cette année.

A l'Est, la ZAE (Zone d'Activité Economique) se dessine peu à peu et cet aménagement sera suivi par les travaux de création du nouvel atelier technique.

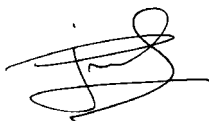
Un peu plus au cœur de notre village, c'est le chantier important d'extension de l'école maternelle qui prend place dans le paysage alors qu'un nouveau parc a vu le jour à proximité de l'Hôtel de Ville. Nous sommes fiers de ces réalisations car nous ne ménageons pas nos efforts pour rendre notre territoire plus attractif et agréable à vivre. Mais la recherche d'un meilleur bien-être est souvent synonyme de certains désagréments... des travaux qui bouleversent les habitudes, entraînent des déviations et des nuisances.

Nous faisons pour cela appel à la patience tout d'abord des riverains de ces chantiers concernés au premier chef par ces transformations mais aussi à la population entière pour les travaux qui vont bientôt être entamés et qui seront nombreux dans le cadre de notre programme voirie 2011.

En effet, de gros chantiers sur la voirie communale sont en préparation et toucheront de nombreuses rues comme vous pourrez le constater à la lecture de l'article consacré au budget d'investissement. Il s'agit là d'améliorations effectuées pour la sécurité et le confort de tous. Et je sais pouvoir compter pour cela sur votre compréhension.

Aussi, je souhaite à tous une bonne continuation de vos activités à la fin de cet été. Et pour ceux qui, malheureusement, sont en recherche d'emploi, je leur souhaite de tout cœur de pouvoir retrouver le chemin du travail.

Bonne rentrée à tous !



Votre Maire,  
**Jean-Paul MEYER**

## DER BÜRGERMEISTER HAT DAS WORT

### Werte Mitbürgerinnen und Mitbürger von Blotzheim,

Beim vergangenen Neujahrsempfang hatte ich Ihnen voller Zuversicht unsere zahlreichen Projekte angeführt, die wir im Jahre 2011 in Angriff nehmen wollten. Dabei galt es nicht zuletzt dem vorherrschenden wirtschaftlichen Missmut zu trotzen. Nun ist alles im vollem Gang !

An allen Enden unseres Gemeindebanns wachsen tatsächlich neuer Infrastrukturen heran. Man schaue in irgendeine Himmelsrichtung : überall geht es zügig voran.

Im Süden geht der Bau des zukünftigen „Haus der Vereine“ langsam in seine Endphase, so dass im kommenden November die Arbeiten abgeschlossen sein sollten.

Im Osten nimmt das Gewerbegebiet, wo die Werkstatt für den technischen Dienst errichtet wird, allmählich Gestalt an. Im Ortskern ist eine beträchtliche Baustelle – die Erweiterung der Kleinkinderschule – nicht zu übersehen, während die neue Parkanlage in unmittelbarer Nähe des Rathauses schon eher zum Ruhen und Rasten einlädt. Wir glauben, dass wir mit einem gewissen Stolz auf all diese Verwirklichungen

blicken dürfen, denn wir scheuen keine Mühe, damit es sich in unserem Dorf angenehmer leben lässt. Jedoch führt die Suche nach besserem Wohlstand an gewissen Unannehmlichkeiten leider nicht vorbei... vor allem wenn es heißt mit eingefleischten Fahrgewohnheiten zu brechen oder Lärm in Kauf nehmen zu müssen. Daher ersuchen wir zuerst nicht nur die in Mitleidenschaft gezogenen Anrainer dieser Baustellen aber auch die gesamte Bevölkerung um etwas Geduld, denn unser Programm 2011 sieht noch weitere Arbeiten am Straßennetz vor. An zahlreichen Gassen und Straßen sind Ausbauarbeiten vorgesehen oder bereits im Gang. Näher darüber wird im Investitionshaushalt (Budget d'investissement) in dieser Ausgabe berichtet. Es geht um die Sicherheit auf unseren Straßen und die Zufriedenheit aller Mitbürger. Ich weiß, dass ich auf Ihr Verständnis setzen darf. Ich wünsche Ihnen viel Erfolg mit allem, was Sie in diesem Spätsommer unternehmen werden. Mögen diejenigen unter uns, die auf der Suche nach einer Anstellung sind, mit einer ihren Ansprüchen entsprechenden Arbeit für ihre Beharrlichkeit belohnt werden !

Einen gelungenen Neustart nach erholsamen Sommertagen wünscht Ihnen

Ihr Bürgermeister,  
**Jean-Paul MEYER**

# BUDGET 2011

Le budget 2011 a été élaboré, comme par le passé, dans le respect des principes de gestion énoncés lors de la nouvelle mandature, à savoir: la pertinence et l'efficacité des dépenses de fonctionnement; la maîtrise des dépenses de personnel; la baisse de la fiscalité avec malgré tout la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse.

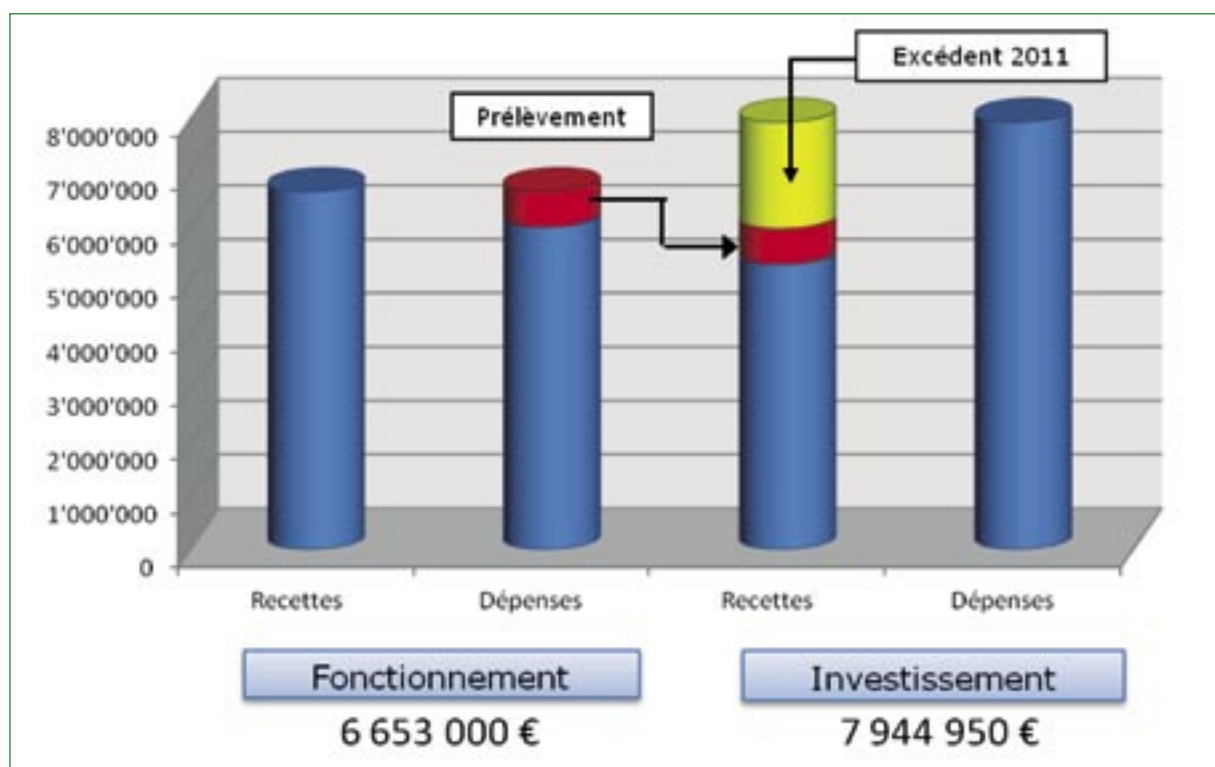
Ainsi, les moyens financiers vont être principalement axés sur les opérations relatives à l'amélioration du cadre de vie et des services rendus à la population avec des projets réellement structurants pour l'avenir de la commune.

La préparation de ce budget s'est faite en privilégiant trois axes afin que Blotzheim soit :

- **une ville accueillante et solidaire**, avec essentiellement une politique économique en faveur de ses concitoyens avec une nouvelle baisse des taux, une politique très volonta-

riste envers les enfants et les jeunes et un engagement fort vers le monde associatif ;

- **une ville attractive**, avec la prévision de nouveaux équipements nécessaires au rayonnement culturel, éducatif et sportif de la ville ainsi que la réhabilitation d'anciens équipements de manière à les mettre en adéquation avec les nouvelles contraintes urbanistiques, réglementaires et juridiques ;
- **une ville verte**, avec la poursuite de l'entretien et de l'embellissement des espaces verts, avec le lancement en 2011 d'un projet de concours communal des maisons fleuries de Blotzheim ouvert à tous les habitants de la commune et/ou commerces et entreprises, avec la création d'un petit jardin écologique par les enfants fréquentant le périscolaire, avec une deuxième tranche de panneaux photovoltaïques sur le toit de la maison des associations s'inscrivant dans le cadre d'une politique de développement durable.



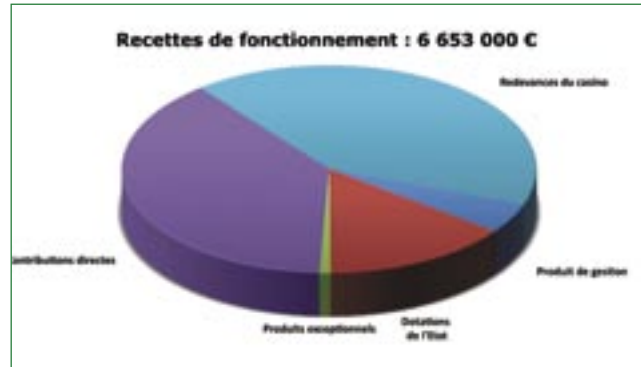
# Finances

# Finances

**En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 6.653.000 €.**

## Recettes de fonctionnement :

L'esquisse budgétaire pour 2011 tient compte des prévisions relatives aux gels des dotations de l'Etat et autres compensations. L'augmentation des recettes est surtout due à l'augmentation du prélèvement communal sur le produit brut des jeux du casino, estimé d'une manière prudente à 2.744.350 €. Nous savons aujourd'hui que ces estimations seront dépassées et que le prélèvement devrait atteindre voir dépasser 2,9 M €.



En ce qui concerne le produit des contributions directes, vous constaterez une augmentation importante par rapport à 2010.

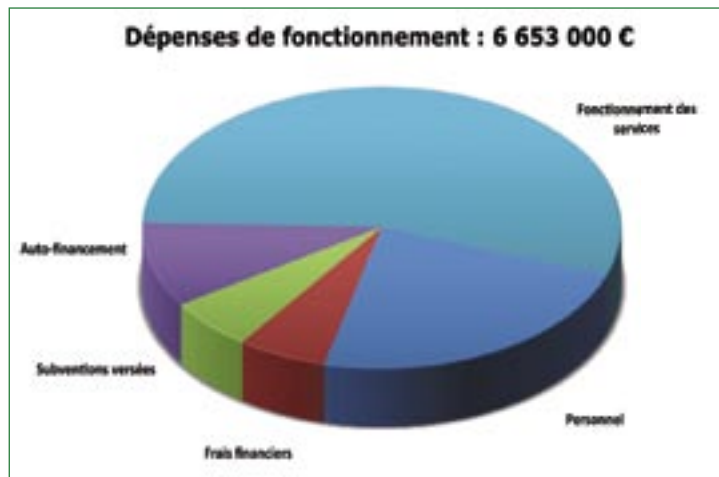
Ceci est dû à la réforme de la Taxe Professionnelle et plus spécialement au transfert à la commune de la part du prélèvement départemental sur la taxe d'habitation (vous trouverez plus d'explications un peu plus loin dans ces pages).

Recettes de Fonctionnement		
Produit de gestion	4,7%	314 660
Dotations de l'Etat	14,6%	971 440
Produits exceptionnels	0,8%	55 950
Contributions directes	38,6%	2 566 600
Redevances du casino	41,3%	2 744 350

## Dépenses de fonctionnement :

Globalement, les dépenses de fonctionnement restent stables d'une année à l'autre.

Nous notons une hausse des dépenses de personnel par rapport à 2010. Celle-ci intègre, outre l'estimation des variations des carrières des agents avec l'évolution du glissement Vieillesse-Technicité (la progression des agents en ancienneté, les changements d'indices ou de grades, etc...), le coût d'un plan de formation obligatoire pour le personnel et une embauche due à l'extension des activités du périscolaire.



Le fonctionnement des services, qui comprend l'ensemble des achats de fournitures et prestations de services nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité, présente aussi une évolution sensible par rapport à 2010.

Cette progression des charges est due, d'une part aux flambées de certaines matières premières et d'autre part aux efforts très importants en faveur du secteur scolaire et périscolaire, de la jeunesse et à l'obligation de financement d'actions culturelles et touristiques à hauteur du montant perçu par le casino au titre de la redevance culturelle et touristique. En outre, la ville œuvre en faveur de la santé et de la qualité de vie de ses enfants en cherchant à introduire progressivement des produits bio dans les repas et les goûters servis. De même, la surveillance du ban communal a été reconduite de manière à veiller au cadre de vie et à la tranquillité publique des blotzheimois.

Dépenses de Fonctionnement		
Personnel	23,3%	1 550 000
Frais financiers	6,0%	400 000
Subventions versées	5,9%	390 500
Auto-financement	9,8%	650 000
Fonctionnement des services	55,1%	3 662 500



Ces dépenses incluent également le reversement par la commune au Syndicat Intercommunal de Blotzheim, Mulhouse et Saint-Louis d'une partie des recettes perçues par elle en 2011 au titre du prélèvement communal sur le produit brut des jeux du casino ainsi que la contribution de la commune au C.C.A.S. de manière à lui donner

les moyens d'une politique sociale responsable. Ainsi, en s'appuyant sur une gestion maîtrisée des dépenses et tout en baissant la fiscalité, la ville de Blotzheim parvient à atteindre à nouveau un autofinancement de près de 10%, indispensable au financement partiel par l'épargne des projets d'investissements.

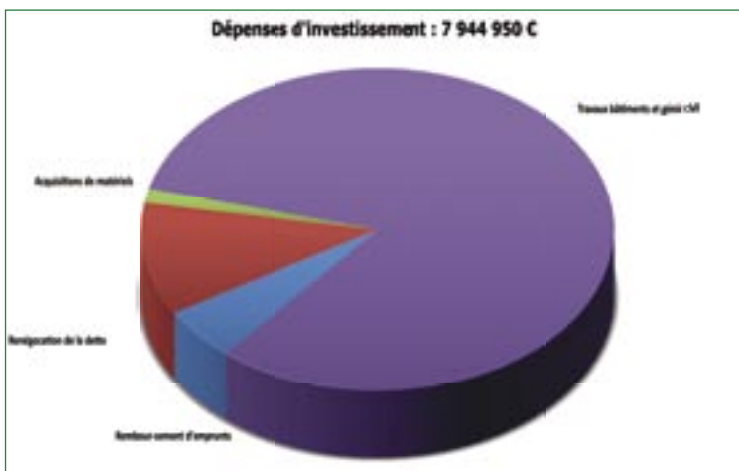
Vous aurez constaté que les frais financiers (remboursement des intérêts des emprunts) ont doublé par rapport à 2010 et que les remboursements d'emprunts (remboursement du capital) en section d'investissement sont en augmentation de 120.000 €. Ceci mérite une explication. Nous avons décidé, en 2010, de rembourser par anticipation le prêt de 885.000 € contracté par l'ancienne municipalité en 2000, auprès du Crédit Local de France, sur 40 ans au taux de 5,64%. En effet, après 10 annuités, seuls 84.000 € de capital ont été remboursés mais déjà près de 480.000 € d'intérêts ont été payés! Et pour les 30 années restantes, la commune aurait encore dû verser 880.000 € d'intérêts. Nous avons pu signer fin 2010 avec la CCM Région de Blotzheim un emprunt sur 15 ans au taux fixe de 3% pour financer ce remboursement anticipé. Or, ce dernier, **qui permet une économie d'environ 410.000 € d'intérêts**, n'a pu être finalisé que début 2011. De ce fait, les mêmes 800.000 € d'emprunts restant dûs au CLF apparaissent deux fois au 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans la comptabilité M14, ce qui entraîne une augmentation des frais financiers aussi bien en fonctionnement (intérêts) qu'en investissement (remboursement du capital). Sachant qu'en 2011, les remboursements de 3 anciens emprunts arrivent à échéance, nous retrouverons dès janvier 2012 une situation d'emprunt proche de celle de 2010, avec un taux d'endettement dans la moyenne voire légèrement inférieur à la moyenne des communes de la même strate.

## En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 6.653.000 €.

### Dépenses d'investissement :

Durant l'exercice 2011, la ville entend poursuivre et engager différentes opérations d'importance:

- tout d'abord avec l'achèvement à l'automne 2011 de la construction de la Maison des Associations avec une inscription de crédits à hauteur de 2.921.860 € (dont 862.260 € sont déjà financés par le biais des reports au titre de l'exercice 2010) ;



<b>Dépenses d'investissement</b>		
Remboursement d'emprunts	5,3%	420 000
Renégociation de la dette	11,3%	900 000
Acquisitions de matériels	1,3%	106 340
Travaux bâtiments et génie civil	82,0%	6 518 610

- puis avec la poursuite de l'extension et du réaménagement de l'école maternelle avec une inscription de crédits de paiements à hauteur de 1.048.378 € (dont 298.376 € de reports au titre de l'exercice 2010), ces travaux pouvant bénéficier d'une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR).

# Finances

# Finances

Dans le domaine des infrastructures, le programme de voirie 2011 intègre notamment la réfection de la rue du Hopfet entre l'intersection avec la rue des Vergers et la rue Jean Moulin, la réfection de la rue du Trottrain, la réfection d'un tronçon de la rue de l'Artisanat, la réfection d'un tronçon de la rue du Rhin, la création de 2 aires de regroupement des poubelles, la création de 4 bateaux et d'un passage piéton protégé rue Jean Moulin et des travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) au Palais Beau Bourg (entrée principale) avec une inscription de crédits de paiements à hauteur de 740.200€ environ, honoraires compris.

Dans ce même domaine, 70.000 € environ sont prévus pour l'aménagement de chemins ruraux (sachant que ces travaux sont aussi subventionnables au titre de la DETR 2011) et 25.000 € environ pour des travaux d'aménagements (complétés de travaux en régie) de nouveaux espaces verts à côté de l'Hôtel de Ville.

## Recettes d'investissement :

Ces recettes comprennent l'auto-financement prévisionnel estimé à 3.398.618€ (y compris le virement de fonctionnement 2011) ainsi que les dotations et subventions, les autres recettes d'investissement et les emprunts nouveaux.

La principale dotation d'investissement est le Fonds de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) qui est estimé à 415.000 €. A cette somme, il y a lieu d'ajouter les subventions attendues de l'Etat, de la Région, du Département et du C.N.D.S. pour un montant estimé à 872.675 €. Au vu des bons résultats du casino, le fonds de concours du S.I.V.U. est fixé cette année à 650.000 €.

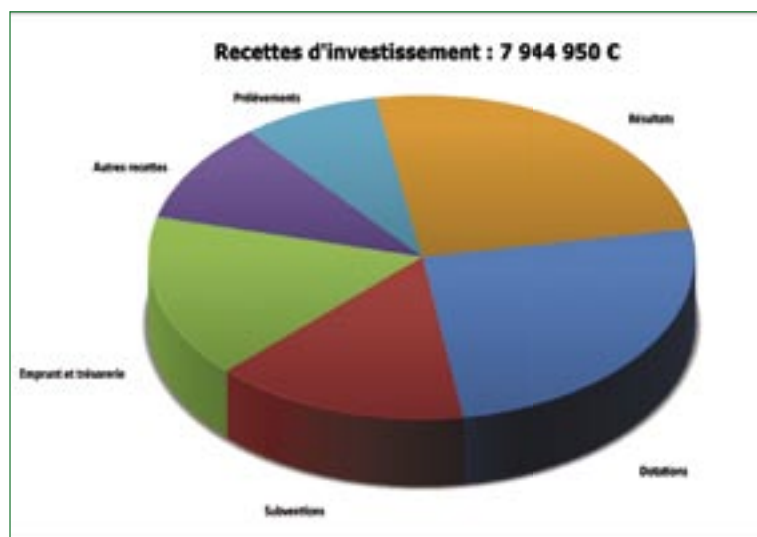
Les autres recettes d'investissement englobent principalement la Taxe Locale d'Équipement pour 100.000 €, la vente d'un terrain pour 120.000€ ainsi que les écritures relatives à l'amortissement des immobilisations pour 350.000 €.

Enfin, un emprunt pour un montant global de 1.300.000 € était prévu dans ce budget. Suite à une opportunité offerte par la CCM Région de Blotzheim dès 2010, 800.000 € ont d'ores et déjà pu être empruntés à un taux fixe de 3% sur 15 ans (cette somme étant prévue dans le plan de financement de la Maison des Associations). Les 500.000 € restants étaient nécessaires pour

2011 verra aussi le lancement de la construction du nouveau centre technique communal avec une inscription de crédits à hauteur de 359.644€ (dont 259.644 € de reports au titre de l'exercice 2010).

Enfin, 160.000 € (dont 80.000 € de reports au titre de l'exercice 2010) sont inscrits au budget pour la réhabilitation de la maison du « Parc du Musée ». Ce dernier projet sera entièrement financé par la contribution du casino pour le financement d'actions culturelles et touristiques.

Les acquisitions de matériels, de l'ordre de 98.740 €, comprennent les dépenses récurrentes destinées au maintien du patrimoine de la ville et aux acquisitions nécessaires à son fonctionnement avec pour 2011, l'acquisition de matériel informatique pour le groupe scolaire Jules Ferry. Le remboursement d'emprunt comprend le remboursement du capital de la dette établie pour un montant de 350.000 € avec un encours de dette prévisionnel de l'ordre de 4.639.680 € au 1<sup>er</sup> janvier 2011.



Recettes d'investissement		
Dotations	25,4%	2 017 560
Subventions	15,0%	1 190 675
Emprunt et trésorerie	16,4%	1 300 000
Autres recettes	10,1%	802 000
Prélèvements	8,2%	650 000
Résultats	25,0%	1 984 715

équilibrer la section d'investissement mais ne seront pas obligatoirement empruntés puisque des économies sont attendues lors des appels d'offres portant sur les grands projets et des recettes du casino supérieures à celles initialement prévues.

## BASSE DES IMPÔTS LOCAUX

Lors de la séance du vote du budget, le conseil municipal a décidé d'une nouvelle baisse de 3% des taux des taxes locales. Cette baisse a de nouveau pu être accordée grâce aux recettes du casino attendues pour 2011. Elle a été limitée à 3% pour pouvoir garantir malgré tout de gros investissements, comme vous avez pu le constater dans les pages précédentes.

Comme l'année dernière, le contribuable ne constatera pas une véritable baisse sur les avis d'imposition. Ceci sera dû entre autre à une augmentation de 2%, au niveau national, des bases des valeurs locatives. Mais nous aurons au moins réussi ainsi à stabiliser une nouvelle fois les taxes locales et éviter une hausse des impôts locaux aux contribuables de Blotzheim.

Vous aurez certainement constaté dans le tableau que malgré une baisse de 3% des taxes trois taux sur quatre présentent une augmentation! Ceci mérite une explication car il ne s'agit ni d'une erreur de calcul ni d'une erreur d'impression.

	TAUX 2010	TAUX 2011
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>11,68</b>	<b>17,60</b>
<b>Taxe foncier bâti</b>	<b>15,63</b>	<b>15,16</b>
<b>Taxe foncier non bâti</b>	<b>65,32</b>	<b>66,44</b>
<b>Taxe CFE *</b>	<b>14,34**</b>	<b>19,95</b>

\* CFE = Cotisation Foncière des Entreprises. Cette cotisation remplace l'ancienne Taxe Professionnelle supprimée en 2009.

\*\* Taux relais de la CFE

En effet, lors de la suppression de la Taxe Professionnelle, l'Etat a décidé qu'à partir de 2011 le prélèvement effectué sur la taxe d'habitation par le Département ainsi que certains frais de gestions seront transférés aux communes et intercommunalités.

Le schéma ci-dessous vous permettra de mieux comprendre le calcul du nouveau taux de la taxe d'habitation.



S'agissant de la taxe sur le foncier non bâti, le nouveau taux correspond au taux 2010 multiplié par 1,0485 (correspondant aux frais de gestion transférés) et diminué de 3%.

Enfin, le nouveau taux de 19,95 % de la CFE correspond au taux de 20,57% qui nous a été

transmis par les services fiscaux diminué de 3%. Nous vous faisons grâce de la présentation du calcul assez fastidieux pour fixer ce nouveau taux.

Néanmoins, les contribuables assujettis à la CFE pourront toujours demander à consulter cette fiche de calcul en mairie.

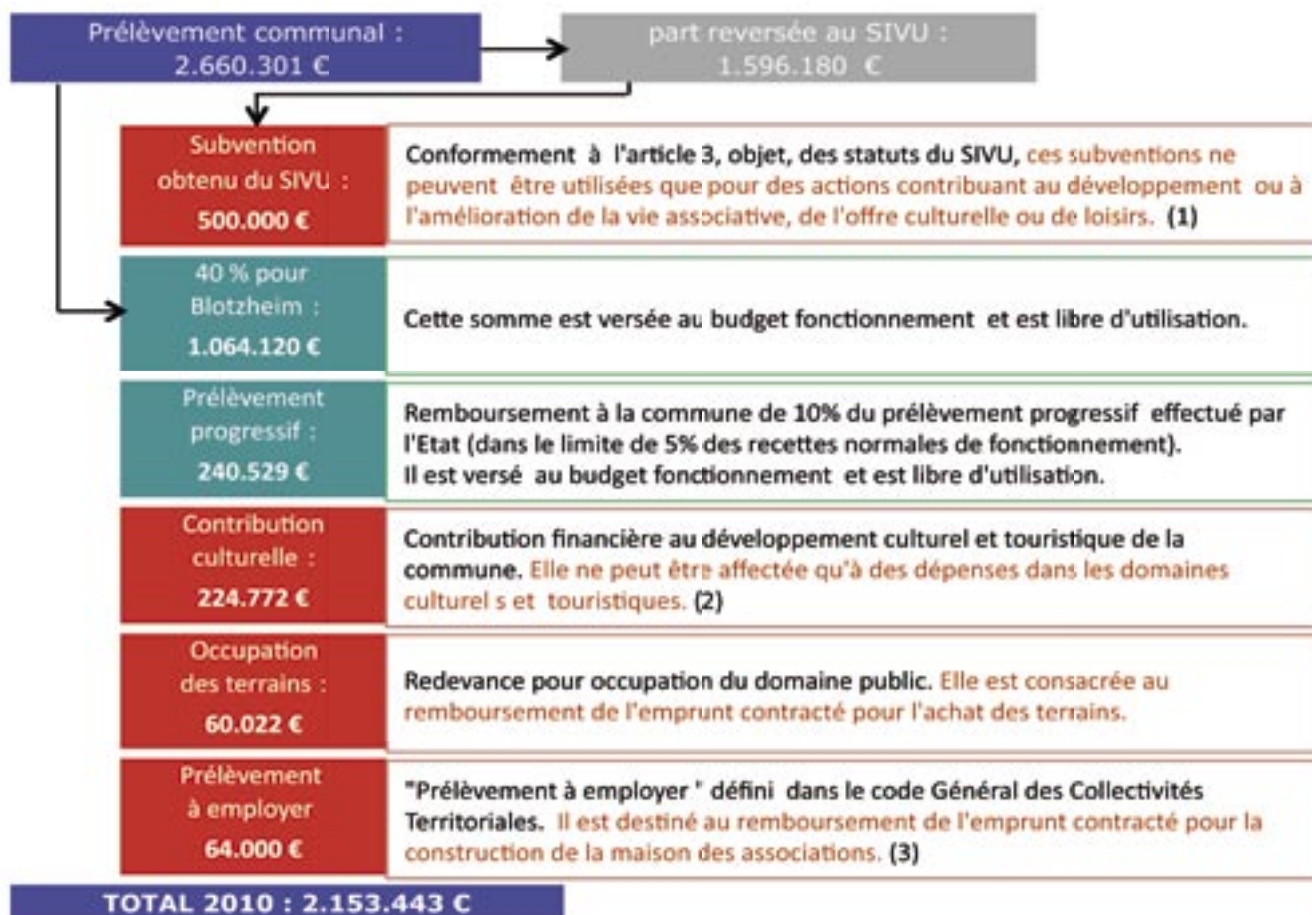
# Finances

# Finances

## À QUOI PEUVENT OU DOIVENT SERVIR LES RECETTES DU CASINO

De temps à autre on peut entendre la phrase suivante : « Ils n'ont qu'à prendre l'argent du casino pour ... ».

L'utilisation des recettes issues d'un casino est liée à certaines contraintes. Ainsi, si une partie de l'argent récolté est libre de toute utilisation, il n'en est pas de même pour toutes les recettes engendrées. Nous voulons vous présenter ci-dessous les recettes 2010 du casino et leurs affectations (**libres** ou **obligatoires**).



- (1) Pour les années 2009, 2010 et 2011, les subventions obtenues, d'un montant total de 1.700.000 € ont été affectées à la construction de la Maison des Associations. Pour les années 2012 à 2014, ces subventions vont être affectées à la rénovation du palais Beau Bourg. Par la suite, elles devraient être utilisées pour la création d'une plaine sportive (foot, tennis,...) à l'arrière du Beau Bourg.
- (2) Environ 25 % de cette somme est utilisée pour financer des manifestations culturelles (Fest'Art Days) et 15 % pour les différentes fêtes (Trottoirfascht, fête de la musique, nuit tricolore,...). Le reste, après cumul sur 3-4 ans, servira à financer la transformation de la maison bleue dans le parc du musée en une maison de la culture.
- (3) Cette somme à verser annuellement a été fixée dans la délégation de service public. Depuis cette année, elle sera égale à la moitié du prélèvement à employer, soit environ 75.000 € (l'autre moitié étant laissée à la disposition du casino pour des travaux d'amélioration de l'équipement touristique, en accord avec la municipalité).

**Au final, les revenus annuels du casino, supérieurs aux contributions directes (taxes locales), permettent d'augmenter les financements dans tous les domaines (associations, jeunesse, culture, ...) tout en réalisant en parallèle de gros investissements pour le patrimoine communal.**

# TRAVAUX ET RÉALISATION - 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2011

Pour répondre à la question légitime et récurrente des contribuables blotzheimois « combien ça coûte ? », nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

## MATÉRIEL INFORMATIQUE

Tout le matériel informatique de l'école Jules Ferry a été remplacé et complété ce printemps pour la somme de **24.720 € T.T.C.**

Vous trouverez un article détaillé dans ce bulletin.



## ESPACES VERTS

Dans le cadre de l'embellissement de Blotzheim, l'espace se trouvant à côté de l'hôtel de ville (derrière le monument aux morts) a été entièrement réaménagé. Ce petit parc devient ainsi propice à la prise de photos à l'issue des mariages. Mis à part quelques travaux qui nécessitaient des engins de chantier que la commune ne possède pas, cet aménagement a été réalisé en régie par nos paysagistes.

**La réalisation de ce parc a coûté la somme de 25.000 € T.T.C.**, financée par la contribution financière au développement touristique du casino.

Environ **10.000 € T.T.C.** ont aussi été consacrés à l'achat de divers mobiliers (bacs, jardinières, pots de fleurs...) dans le cadre de notre programme d'extension du fleurissement.



# Combien ça coûte

# Commune

## JUMELAGE RETOUR BLOTZEIM - LAURÈDE

Neuf mois, jour pour jour, après la visite de la délégation de Blotzheim à Laurède pour signer le jumelage des deux communes, les Laurédiens ont tenu promesse et sont venus à leur tour célébrer cette nouvelle alliance d'amitié.

Le village de Laurède (371 habitants) a été une des communes landaises à accueillir des Blotzheimois lors de l'évacuation en 1939. C'est la deuxième commune des Landes, après Rion des Landes, qui renoue ainsi avec Blotzheim. La délégation de 37 laurédiens (exactement un dixième de la population de Laurède) est arrivée vendredi 17 juin : les retrouvailles avec les membres du conseil municipal commencèrent le premier soir lors d'un repas au Captain Hotel.



Le samedi matin, la délégation Laurédienne habillée de blanc et rouge et béret sur la tête a pris part en compagnie d'une partie des membres du conseil municipal et d'amis des Landes à une excursion en Forêt-Noire où la visite d'une ferme était au programme ; les élus alsaciens, en bons bilingues se chargèrent de la traduction des explications de l'exploitant.



Après la dégustation d'un buffet de produits fermiers, ils se rendirent au lac Titisee pour une promenade en bateau. Christian, le laurédien d'adoption mit à profit le temps des trajets pour composer une chanson de jumelage sur l'air de *femmes, femmes, femmes* de Serge LAMA. A leur retour une longue soirée les attendait : en effet de Gontran à Marcel, tous participèrent et même très activement à la fête de la musique, sur la place de la mairie : ils firent une démonstration d'un typique « Paquito el chocolatero » accompagnés par la Guggamusik.

Après une courte nuit, les cérémonies officielles les attendaient. Elles débutèrent par la grand-messe en l'église St-Léger, célébrée avec simplicité et chaleur par le père Albert GULLY et animée musicalement par la chorale Concordia.

En défilé, aux sons de la musique municipale, Laurédiens et Blotzheimois se rendirent à l'Hôtel de Ville.



Dans le jardin attenant, fut planté un chêne, symbole des forêts de la Chalosse à laquelle Laurède appartient et signe d'amitié « afin que soit bien profondément enraciné le souvenir de ce jumelage » comme l'a souligné Jean-Paul MEYER. Son homologue de Laurède, Michel ROUSSEL, lui fit alors la surprise d'une stèle en bois, réplique de celle qui avait été dévoilée le 19 septembre dernier à Laurède. La Musique municipale et la chorale Concordia ont rehaussé la solennité de la cérémonie. Le dépôt de gerbe au monument aux morts fut suivi par une démonstration du groupe folklorique « Holatrio Hop'sasa».



Puis tous les participants se rendirent au Palais Beau Bourg pour la signature du serment de jumelage et les allocutions.

Jean-Paul MEYER rappela à Michel ROUSSEL « qu'à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire, [leurs] chemins se sont rencontrés, le contact s'est chaleureusement établi et a permis le commencement de cette belle aventure. C'est ainsi que Blotzheim a ouvert les bras à ce désir tant attendu et [ ... ] personne ne le regrette. » Visiblement ému, il a ajouté, « votre commune est certes petite mais votre cœur est grand, votre engagement puissant, votre élan sincère. L'Alsace toute entière sera éternellement reconnaissante envers nos amis Landais pour le réconfort apporté à nos familles en des temps tragiques. Aucun geste n'est plus beau qu'une main tendue lorsque l'horreur et la détresse sont là, palpables, l'horreur de la guerre, la détresse de devoir quitter ces proches et sa maison. »



Tout en rappelant la douleur des événements tragiques que « certains ont vécu et d'autres ont appris », Michel ROUSSEL, s'est également montré très heureux de ce « mariage de cœur » fruit de « la volonté, l'engagement, l'enthousiasme des deux populations ».

Il a conclu : « L'amitié grandit de jour en jour et les Landais sont au rendez-vous pour transmettre le flambeau de notre amitié qui unit la cigogne et l'écreuil. »



# Commune

# Commune

Bernard LEGENDRE, président des amis des Landes, a remémoré l'évacuation des 25 000 Alsaciens dans les Landes en septembre 1939 « dans des wagons à bestiaux et avec 20 kilos de bagages chacun ». Une période terrible mais durant laquelle « on a appris à se connaître et à se respecter » et « la détresse a été vaincue par l'amitié ». Il a souligné que Laurède devient ainsi la 36<sup>e</sup> commune landaise qui signe un jumelage avec une commune haut-rhinoise.



La signature du serment de jumelage a été suivie d'un long échange de cadeaux entre les deux maires (spécialités gastronomiques, tableaux, livres, etc....) et d'une dernière surprise pour Michel ROUSSEL : dévoiler une plaque qui portait le nom de la rue de Laurède qui reliera la rue du Tilleul à celle de Rion des Landes !

Un grand déjeuner dansant animé par le groupe « Holatrio Hop'sasa » a réuni ensuite 200 convives sous les lustres de la salle Hector Berlioz de Beau Bourg. Dans la bonne humeur générale, Christian nous a interprété des chansons du répertoire de Serge LAMA et la chorale des anciens des chants gascons tandis que Chris-



« En ce 19 juin, nous, Maires de Blotzheim et de Laurède, librement désignés par le suffrage de nos concitoyens, conformément aux désirs de nos deux municipalités, certains de répondre aux aspirations profondes de nos populations et en signe de mutuelle reconnaissance, prenons l'engagement solennel de maintenir des liens permanents entre nos deux communes unies par l'exode tragique de 1939. Que cette charte signée témoigne de notre Reconnaissance et de la Volonté des deux populations d'entretenir et de consolider les liens d'Amitié qui les unissent. »

tophe, notre plus jeune conseiller, animait un vieux couple de danseurs époustouffant.

La journée de lundi a été consacrée à la visite de Kaysersberg et des environs : visite d'une cave de vins d'Alsace et des rues de la ville sous la conduite d'un guide très érudit et à la verve incisive digne des meilleurs humoristes : politiques locaux et nationaux ont tous été égratignés. Le soir, le repas a été animé par les alsaciens Jean-Jacques et Claude à la guitare et le landais Christian pour un concert sixties.



Le mardi matin, la visite du ban de Blotzheim a réuni une dernière fois visiteurs et hôtes avant le départ chargé d'émotion même chez les plus durs.



## AU FIL DES MOIS

### INAUGURATION DE LA MAISON DE LA SOURCE

Samedi 12 mars, acteurs locaux et départementaux de Caritas-Secours catholique, élus municipaux et de la région frontalière se sont retrouvés pour l'inauguration officielle de la maison baptisée « La Source ».

Comme l'a souligné le maire, Jean-Paul MEYER, « compte tenu de la dimension sociale du projet, la commune a décidé de mettre à la disposition du CCAS ce bâtiment de 115 m<sup>2</sup> afin d'y effectuer des travaux de réaménagement pour en faire un lieu de permanence et de stockage pour Caritas, ainsi que d'aménager un logement d'hébergement temporaire d'urgence à l'étage ».

En effet, la maison bleue, située au 12, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny est devenue propriété de la commune en février 2007 pour un montant de 215 000 €. Le centre communal d'action sociale de Blotzheim a pris en charge sa réhabilitation sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture Pierre KOCH d'Altkirch, pour un montant de 119 000 €, subventionnés à hauteur de 5 091 € au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux et de 4 000 € par le conseil régional.

La présidente de l'antenne locale de Caritas-Secours catholique, Marcelle MERTZ, s'est déclarée ravie et comblée par la mise à disposition de ce nouveau local contrastant avec la vétusté des locaux occupés successivement depuis la création du groupe blotzheimois pendant l'hiver 1994/95 : « Malgré le peu de confort dont nous disposions là-bas, l'aide que nous avons appor-

té aux personnes en difficulté, n'a pas faibli, au contraire », ajoutant avec regret, « Elles sont de plus en plus nombreuses à venir frapper à notre porte, très souvent avec des enfants en bas âge... ». En effet, l'équipe de quinze bénévoles s'occupe actuellement d'une quarantaine de personnes qui bénéficient de colis alimentaires et sont également accueillies et soutenues aussi bien moralement que financièrement. « Ces dernières sont originaires de Blotzheim, de Bartenheim, de Sierentz jusqu'à Landser, ainsi que de l'arrière-pays en revenant vers le sud jusqu'à Leymen ». Chaque été, l'association prend en charge les vacances d'une famille venue passer une semaine dans le Sundgau. Désormais, elle complètera ses services par un soutien scolaire dispensé par deux bénévoles dans la salle informatique équipée par EDF.

Puis, l'abbé Zygmunt ZARZYCKI, prêtre coopérateur de la communauté de paroisses a salué et béni la structure.

Pour conclure, les représentants de Caritas pour le Haut-Rhin, Valeria BRAUNSTEDTER et Albino FERNANDES ont salué « cette source de fraternité » tandis que Laurent HOCHARD, pour la région, rappelant que le premier groupe au monde de Caritas a été créé en Alsace en 1905 fit remarquer qu'« à l'heure où l'État-providence montre des signes de faiblesse, ici, bénévoles, donateurs et élus donnent l'exemple d'un effet de levier ». Pour cette « association qui fonctionne à 80 % grâce à des dons », la preuve se vérifie que « se mettre en mouvement ensemble reste possible » donnant tout son sens au mot fraternité qui est, ne l'oublions pas, une des trois valeurs de la devise républicaine.



# Vie locale

# Vie locale

## LES JEUNES BLOTZHEIMOIS AUX SPORTS D'HIVER

Un groupe d'enfants du Centre de loisirs « Les Mikados » de Blotzheim ont participé pour la première fois à un séjour « neige » du 28 février au 4 mars. A Prémanson, dans le Haut-Jura, au pied de la station des Rousses (1100m à 1670m d'altitude), les 20 enfants âgés de 7 à 11 ans et leurs 4 accompagnateurs ont été hébergés, par groupe de 6, dans des chalets proches des pistes.

Malgré le départ matinal à 5h, le lundi matin, les enfants étaient ravis et impatients de prendre le train pour rejoindre leur lieu de séjour. Dès leur arrivée sur place, attraction de la neige fraîche fut irrésistible: les batailles de boules de neige et la construction de bonhommes de neige débutterent sans attendre... Des moniteurs diplômés ont complété l'encadrement et permis aux jeunes blotzheimois de s'initier aux sports d'hiver. Ainsi, Josiane leur a fait découvrir la randonnée en raquettes dans les magnifiques paysages en-



neigés de sa région. Pour les novices, l'apprentissage du ski alpin a été accompagné de quelques chutes spectaculaires tandis que, pour les plus confirmés, le sommet du domaine, à des températures de -5°C, offrait la possibilité de descentes palpitantes. Une séance de patinoire et une initiation au ski de fond sur le domaine nordique de Prémanson ont conclu cette semaine riche en découvertes et en sensations. D'ailleurs, tous les participants sont très impatients de goûter à nouveau aux joies des pistes dans de prochaines aventures...

Les jeunes de 11 à 17 ans n'ont pas été en reste. Une vingtaine de garçons et filles (hélas peu nombreuses) ont passé la semaine du 28 février au 4 mars à la station de la Bresse encadrés par trois animateurs et des moniteurs. Randonnée en raquettes, ski alpin, luge ont rempli leur journées tandis que les veillées rythmaient leurs soirées. Tous les participants sont revenus le teint halé par le soleil vosgien et la tête pleine de souvenirs.

Mais que tous se rassurent et gardent leur tenue de ski : des projets sont déjà à l'étude pour l'hiver prochain, séjour de ski pour tous et mercredi de neige pour ceux qui sont libres le mercredi.

## HAUT-RHIN PROPRE

Samedi 2 avril, à l'initiative de la commission environnement, chemins ruraux et pistes cyclables, une trentaine de personnes répartie en quatre zones, a participé à Haut-Rhin propre Blotzheimois de tous âges mais également enfants d'un village voisin scolarisés dans la commune et accompagnés de leurs parents. Comme chaque année, paquets de cigarettes, bouteilles en plastique et en verre et même objets encombrants, preuves du rejet des gestes civiques les plus élémentaires, ont été trouvés disséminés sur le ban communal.

**Pourtant la commune dispose depuis des années de deux Points d'Apport Volontaire (PAV) avec tri sélectif papier, verre, plastique et d'une mini-déchetterie (Bois, ferraille, encombrants, gravats, déchets verts,....) :**

- **PAV** rue de la Fontaine, du lundi au samedi de 8h00 à 17h30,
- **PAV** du parking Palais Beau Bourg, 24h/24 - 7j/7,
- **Mini-déchetterie** aux Ateliers municipaux, Avenue Drucksess, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 13h30 à 17h00.





## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DES FORCES ALLIÉES



Dimanche 8 mai, devant le monument aux Morts, le maire, Jean-Paul MEYER, entouré des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des représentants des associations locales et de la population, a lu le message de Gérard LONGUET, Ministre de la défense et des anciens combattants qui rappelait :

*« Cela fait cette année 66 ans que les forces alliées ont obtenu la victoire sur l'Allemagne nazie et le devoir de mémoire est toujours d'actualité... Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté; aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons, aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent. »*

## EXCURSION DES AÎNÉS

Mardi 31 mai, sous un ciel gris mais serein, la traditionnelle excursion offerte par la municipalité de Blotzheim à ses aînés a réuni 170 d'entre eux autour du maire Jean-Paul Meyer, des membres de la commission Animation et de deux secouristes de la Croix Rouge.

A bord de trois cars, ils prirent la direction du Bioscope d'Ungersheim où un petit-déjeuner les attendait sous une grande tente d'Indiens. Le voyage se poursuivit ensuite des plaines du Ried aux contreforts de l'ancien volcan du Kaiserstuhl, ses villages typiques et les petites routes courant à travers vignes. A Breisach, les excursionnistes embarquèrent pour une croisière-déjeuner musicale: le bateau remonta le Rhin en passant dans la grande écluse de Vogelgrün puis rebroussa chemin avant celle de Kembs pour revenir au port d'attache.

La Musique municipale, le corps des sapeurs-pompiers et la chorale Sainte-Cécile ont ponctué la cérémonie de notes musicales de circonstance.

Le Maire, Jean-Paul MEYER, a ensuite décoré Joseph BUTSCH (Ranspach-le-Haut) de la Médaille militaire, Claude RINGENBACH (Blotzheim) de la Croix du combattant et René MEYER (Huningue) de la Médaille commémorative avec agrafe 39-45.

En présence de Mme HANU, leur directrice et M. KEMPF leur enseignant, 45 enfants de l'école Jules Ferry ont reçu l'attestation d'initiation aux premiers secours des mains des membres de la délégation locale de la Croix-Rouge qui avaient assuré leur formation.

De même, 44 donneurs de sang ont été honorés des insignes ou des diplômes correspondants à 5, 10, 25 dons; René SERRE a été honoré d'une palme de sixième niveau pour 150 dons.



Les Blotzheimois reprirent les bus et repartirent en direction du vignoble alsacien. A Ribeauvillé, ils firent une halte curieuse et gourmande à la chocolaterie du Vignoble. Puis, par la route des vins, ils regagnèrent Blotzheim dans la soirée, ravis de leur journée bien remplie.



# Vie locale

# Vie locale

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Le temps était tristounet et un peu frais en ce 18 juin, aux portes de l'été sur la place de la mairie. Mais, ceux qui avaient fait l'effort de venir sous le chapiteau prévu par la commission animation ne l'ont pas regretté.

Certes, l'ambiance avait quelque peu du mal à se réchauffer en raison de la température mais, peu après 22 heures, l'arrivée de la délégation de Laurède, venue pour le jumelage retour programmé le lendemain, a apporté le soleil de son accent sous le chapiteau. Les landais, accompagnés par la Guggamusik rebaptisée par eux « la fanfare à Gégé », ont exécuté pour le plaisir de tous leur « Paquito el Chocolatero », pasodoble que les bandas du Sud Ouest jouent lors des férias pendant que les autres participants s'assoient par terre en imitant des rameurs d'aviron.

La bonne humeur n'a plus quitté la soirée ensuite. Fidèles au poste, les membres du personnel de la mairie ont proposé gaufres et gâteaux

maison pour les gourmands de tous âges tandis que la musique municipale préparait des grillades pour satisfaire les petites faims et étanchait la soif des amateurs de musique et de chants alsaciens et landais. L'orchestre Atout Cœur a rythmé danses et chants jusque tard dans la nuit. Merci à tous d'être venus participer à cette fête de la convivialité!



## LES DIX ANS DES P'TITS CHOUX

Samedi 2 juillet, les familles étaient invitées à fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association de gestion enfance et multi-accueil, Les P'tits Choux de Blotzheim.

Dans la cour d'école du bâtiment Schweitzer, les membres du conseil d'administration, autour de leur présidente Emmanuelle DESCAMPS et de la directrice de la structure Béatrice MULLER avaient mis tout en œuvre pour mettre à l'honneur le personnel et accueillir parents et enfants dans une ambiance détendue et conviviale pour fêter cette première étape des P'tits Choux. En effet, comme l'a rappelé le maire, Jean-Paul MEYER, la structure a ouvert ses portes en octobre 2001 : ce projet, initié par la précédente municipalité fut le 1<sup>er</sup> finalisé par l'actuelle équipe municipale pour un coût total de 500 000 €. Elle est ouverte à 32 enfants de 3 mois à 3 ans, répartis en 2 groupes d'âge et encadrés par 16 professionnels



de la petite enfance. La commune continue de contribuer à hauteur d'environ 60% à son fonctionnement (annuellement 250 000 € de subvention et 50 000 € de loyer). Le maire a saisi l'occasion pour remercier tout le personnel pour son implication ainsi que les membres du conseil d'administration et, en particulier, sa présidente pour leur engagement bénévole qui permet l'existence de l'association et le bon fonctionnement de la structure. Il a souhaité longue vie aux P'tits Choux. La présidente de l'association, Emmanuelle DECAMPS, a remercié la municipalité pour leur participation financière et matérielle dans le fonctionnement du multi-accueil puis elle a offert, au nom de l'association, une orchidée à Nadine NAEGELIN (AP), Evelyne CRAGNAZ (EJE), Sandra SANER (AM) et Pascale RIGO SPECK (secrétaire), qui étaient déjà, toutes quatre, présentes à leur poste il y a dix ans.

Puis familles et personnel ont pu partager une excellente paella préparée sur place et les pâtisseries maison apportées par les uns et les autres. Tout au long de l'après-midi, les enfants (pas seulement !) ont pu rebondir et sauter, en toute sécurité dans deux châteaux gonflables spécialement montés pour eux dans la cour d'école.

Un lâcher de 100 ballons a marqué symboliquement cet anniversaire.

*« Quand j'approche d'un enfant, il m'inspire deux sentiments, celui de la tendresse pour le présent, celui du respect pour ce qu'il peut être un jour ».* Louis PASTEUR



## L'ÉTÉ DES JEUNES BLOTZHEIMOIS

Du 4 au 29 juillet 2011, le Centre aéré des vacances d'été a accueilli les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe de David Baumann a proposé un séjour dans le Haut-Doubs et 3 « semaines découvertes » avec activités spécifiques pour certaines tranches d'âge en parallèle à des semaines traditionnelles ouvertes à tous.

Du 4 au 8 juillet, « Le monde aquatique », fil conducteur de la semaine, a conduit les vacanciers pour une journée au Lac de Malsaucy. Durant cette période, un groupe de 20 enfants de 7 à 11 ans, accompagné de 4 animateurs, a participé à un séjour à Pierrefontaine-les-Varians (5 jours et 4 nuits) avec au programme, escalade, piscine, spéléologie, découverte d'un chantier de fouilles et de peintures rupestres, visite d'une fromagerie.

Du 11 au 15 juillet, « Les Mikas Natures » ont observé la nature. Parallèlement, un groupe de 20 enfants de 7 à 11 ans a participé à « la semaine du jeu » avec bowling, piscine, laser-game, mini-golf au programme. Le vendredi, tous ont pris part à la sortie Accro-branches et Sentier pieds nus.

Du 18 au 22 juillet, « Le méli-mélo des animaux » a envahi le centre. Pendant cette semaine, « Ani'Mikados » a proposé à un groupe de 20 enfants de 3 à 6 ans promenade en poney, visites au belvédère et au zoo. Le vendredi, une soirée grillade a réuni parents, enfants et animateurs.

Du 25 au 29 juillet, Les Mikados sont partis « à la découverte du monde » avant la traditionnelle journée à Europapark. En parallèle, un groupe de 20 enfants de 8 à 11 ans a pris part à une « semaine aventure » où rallye photo, journée au centre nautique, séjour (2 jours et 1 nuit) à Europapark étaient au

menu. Après deux semaines de vacances mises à profit pour un petit coup de pinceau rafraîchissant, le Centre a réouvert le 16 août pour 3 semaines de prérentrée.

Du 16 au 19 août, les enfants feuilletent l'album « Souvenirs de vacances » avant de visiter le château du Haut- Koenigsbourg le vendredi.

Du 22 au 26 août, « les petits chefs » testent leurs recettes et terminent la semaine à l'écomusée.

Du 29 août au 2 septembre, les Mikados préparent « la rentrée en musique ».

Tout au long de l'été, les enfants se sont occupés du petit jardin pédagogique que les jardiniers communaux leur ont aménagé non loin du périscolaire, rue du Foyer.



# Vie locale

# Vie locale

Pour sa deuxième année d'existence, le service animation jeunesse, avec Cédric aux commandes, avait concocté un programme varié et sportif pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Du 4 au 8 juillet, une « initiation aux sports locaux » a permis aux jeunes de s'exercer au Ninjutsu avec l'association Inochi dojo ainsi qu'au trampoline, football, baseball, tchoukball, tennis et tennis de table. Une nuit sous tente et une journée piscine ont complété le programme.

Du 11 au 15 juillet, les 4 journées étaient consacrées à des activités « autour de l'eau » : 2 jours de voile à la base nautique de Reiningue, avec nuit sous tente, une après-midi de pêche à l'étang de Blotzheim et une autre de ski nautique à la base nautique de Village-Neuf.

Du 18 au 25 juillet, à la semaine « en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Bartenheim », badminton, baseball, art du cirque, football, tennis, basket, jeux d'opposition, piscine étaient au programme ainsi qu'une sortie au Parc Alsace aventure.

Du 24 au 30 juillet, les animateurs ont accompagné le groupe de jeunes pour « un séjour aventure à Morzine » très sportif consacré à

la randonnée, le VTT, la baignage, la luge d'été et l'escalade. Le service Animation jeunesse a repris ses activités depuis le 16 août pour presque 3 semaines d'activités accessibles avec la nouvelle carte 2011-2012.

Bonne rentrée à tous !



## LA NUIT TRICOLEURE

Samedi 9 juillet, la population blotzheimoise était invitée avec quelques jours d'avance à célébrer la fête nationale. Familles et amis ont pu se retrouver autour des pistes de danses soit dans la salle Berlioz aux accords d'Energy soit sous le chapiteau où se produisaient les Fanatic's.

Petites faims et grandes soifs ont pu être satisfaites grâce aux services des ginguettes tenues par les membres des 5 associations, Fest'Art 68, la Musique Municipale, les pêcheurs de l'APP, la Société de gymnastique Union et les Footballeurs de l'ASB. Le feu d'artifice sur fond de musique celtique a ravi petits et grands.



## TROIS MAMANS À L'HONNEUR



À l'issue du conseil municipal du 22 juin, le maire Jean-Paul MEYER, a tenu à mettre à l'honneur trois mamans Blotzheimaises pour leur courage et leur dévouement.

Après les avoir félicitées et remerciées pour l'investissement personnel sans limite qu'elles ont consenti en faveur de leurs enfants, épaulées par leurs conjoints, Jean-Paul MEYER a remis la médaille de bronze de la Famille française à Mme Delphine BLENNER-BURGAENTZLEN (cinq enfants), Mme July STENGER (cinq enfants) et Mme Habiba SAOUSSAOU (quatre enfants).

## L'ÉCOLE NUMÉRIQUE FAIT SA RENTRÉE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULE FERRY DE BLOTZHEIM

Au retour des vacances de printemps, les écoliers de Blotzheim ont eu la surprise de trouver leur salle d'informatique équipée de nouveaux matériels : non seulement 15 ordinateurs, un serveur paramétré par le REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) et une imprimante, pour remplacer les anciens, mais également un TBI (tableau blanc interactif, ou tableau numérique interactif). En outre, dans deux classes (CP et CP-CE1), deux **TBI** mobiles ont été installés.

Le ministère de l'Éducation nationale a fait de l'éducation numérique un enjeu majeur: la maîtrise des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) fait désormais partie des compétences que tout élève doit acquérir avant sa sortie de l'école.

Aussi, bien que ne pouvant pas bénéficier, en raison de sa taille, des subventions de l'école numérique rurale (ENR), la commune a décidé d'investir 25 000 € pour équiper les deux premières classes et renouveler la salle informatique.

Au bout d'un mois d'utilisation, le maire Jean-Paul MEYER est allé recueillir sur place la réaction des écoliers et de leurs enseignants.

Les élèves ont complètement adopté ce nouvel instrument pédagogique, le langage numérique n'a aucun secret pour eux et c'est avec plaisir qu'ils ont fait une démonstration des possibilités du TBI. Le tableau blanc interprète et modifie en direct une image numérique projetée par le biais d'un vidéoprojecteur relié à un ordinateur. En touchant l'image sur le tableau avec un stylet ou même avec un doigt, les élèves interagissent avec l'ordinateur, ils peuvent écrire, effacer, déplacer les éléments projetés. La surface interactive permet à l'enseignant de projeter des séquences multimédia en classe, de sauvegarder le cours et de le distribuer aux élèves.

Aller au tableau n'est pas une crainte pour eux, bien au contraire, et c'est dans cet esprit qu'ils ont fait participer Jean-Paul MEYER à leurs exercices. Les enfants de la classe de CP, leur enseignante Mme FREY et la directrice Mme HANU, unanimement séduits par ce nouvel outil, ont remercié la municipalité et espèrent que d'autres classes pourront également être équipées lors du réaménagement de l'école Jules Ferry qui est en cours d'étude.

A Blotzheim, la page est tournée ; le tableau noir, d'ailleurs déjà vert, a jeté l'éponge face au TBI et la craie s'efface modestement devant le stylet.



### NOUVEAU BADGES D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE DE LA CC3F DE VILLAGE-NEUF

*La Communauté de Communes des Trois Frontières lance une nouvelle campagne de distribution de badges d'accès aux déchetteries. A cet effet, les usagers sont priés de se munir de la carte grise de leur véhicule ainsi que d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.*

*Un nouveau badge leur sera ainsi délivré contre remise de l'ancien leur permettant de continuer à accéder gratuitement aux déchetteries.*

Pour tout renseignement, contacter la CC3F auprès du service des déchets ménagers au 03.89.70.22.60.

### ESPACE D'EXPRESSION : BLOTZHEIM ECOUTE ET RESPECT

*Aucun texte n'a été remis pour publication.*

# Infos

## PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

En août 2009, nous vous informions que le Syndicat intercommunal des cours d'eaux des 3 Frontières et le Conseil Général avaient fait effectuer des relevés topographiques en vue de la construction d'une retenue des eaux, entre Michelbach-le-Bas et Blotzheim, afin de mieux pouvoir réguler le débit de l'Altebach qui régulièrement provoque des frayeurs aux riverains en cas de fortes précipitations. Entre temps, des études de sol ont également été réalisées. Malheureusement, suite au refus d'un seul et unique propriétaire foncier, l'emplacement de cette digue doit être revu et sa réalisation doit être ajournée.

Nous regrettons vivement ce contretemps et espérons que nous n'aurons à déplorer aucune



inondation majeure le temps de trouver une nouvelle solution acceptée et consentie par tous les intéressés.

## MAIS OÙ EST PASSÉE L'APA

L'APA, l'aide aux personnes âgées, tout le monde connaît cette association dans le Haut-Rhin. Mais savez-vous qu'elle a en fait changé de nom ?

Il y avait effectivement des confusions faites avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (attribuée aux personnes âgées en perte d'autonomie, et principalement financée par le Conseil Général). Et puis surtout, l'association ne proposait pas que de l'aide aux personnes âgées ou dépendantes ! Du coup, l'APA s'est scindée en 2 associations : APALIB' et APAMAD. APALIB' propose près de 400 clubs de loisirs dans le Haut-Rhin, des missions de bénévolat, de la prévention, des conférences...

APALIB' gère aussi un service de ménage (même pour les « jeunes » !) et de garde d'enfants nommé « FamiEmploi 68 », ainsi que des restaurants et un service de livraison de repas. C'est APAMAD qui propose dorénavant de l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Si aujourd'hui, on ne dit plus « APA », APALIB' et APAMAD ont bien conservé les valeurs de l'association d'origine : la solidarité, le respect, ainsi que l'exigence de la qualité de service. Avec la volonté d'être au plus proche des personnes qu'elles aident, APALIB' et APAMAD s'adaptent aux besoins de chacun.

### Les services d'APALIB' :



*Clubs de loisirs, bénévolat, prévention, conférences-débats, le service Fami Emploi 68 (ménage, repassage, courses et garde d'enfants), livraison de repas, jardinage et petits travaux, résidences avec services pour seniors, restaurants, visites aux personnes qui se sentent seules.*

### Les services d'APAMAD :



*Aide à la personne (aide au lever/coucher, à la toilette), garde de jour et de nuit, entretien du domicile, courses et déplacements accompagnés, accueils de jour (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés), protection juridique des majeurs.*

Plus d'informations au **03 89 32 78 78**  
ou **www.apalib.fr** ou **www.apamad.fr**

## NOUVEL ADJOINT

Suite à la démission en date du 1<sup>er</sup> avril 2011 de Julien ZIMMERMANN de sa fonction de 1<sup>er</sup> adjoint, adjoint délégué à la Voirie et Réseaux, Ouvrage et Bâtiments communaux, Espaces verts, Cours d'eau, Cimetière et Fonctionnement des services techniques, le Maire Jean-Paul MEYER a proposé au Conseil municipal, lors de sa séance publique du 19 avril 2011, de désigner un nouvel adjoint pour le remplacer. Avant tout, le Maire a rendu hommage à la disponibilité et aux services rendus par Julien ZIMMERMANN durant les 10 années qui ont vu la concrétisation de beaucoup de chantiers. Il l'a également remercié de conserver son mandat de Conseiller municipal et de continuer à œuvrer pour l'intérêt du village au sein du conseil ou dans des commissions intercommunales.



Sur la proposition de Jean-Paul MEYER, c'est le conseiller Yves MAURER qui a été élu, à l'unanimité, 5<sup>ème</sup> adjoint en remplacement de Julien ZIMMERMANN, avec les délégations occupées auparavant par ce dernier. Suivant l'ordre des nominations, c'est Lucien GASSER qui est devenu 1<sup>er</sup> adjoint.

## NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Le conseiller municipal Loïc DOEBELIN (23 ans, le plus jeune !) avait présenté, lors de la séance du 19 avril 2011, sa démission en raison de l'éloignement dû à ses études. Alain MULLER, suivant immédiat de la liste «Blotzheim pour tous», a accepté sa nomination et a

pris ses fonctions lors de la séance du 17 mai 2011. Agent de maîtrise dans une entreprise de Village-Neuf, il est connu en tant que membre du club canin du Sundgau et juge international dans les concours de chiens de défense.

Nous souhaitons à Loïc de conserver tout son enthousiasme et de réussir dans ses études, et nous saluons l'arrivée de notre nouveau collègue Alain.

## ET SI L'ON S'Y METTAIT TOUS ?

Vous avez pu le constater cet été: nous avons continué nos efforts, avec encore plus de fleurissement et d'espaces verts, pour que Blotzheim soit une ville propre et accueillante. Nous voulons aussi, dans le cadre de la protection de l'environnement, réduire à un strict minimum l'usage d'herbicides. Nous avons pour cela investi entre autre dans une nouvelle balayeuse avec une brosse de dés-herbage des fils d'eau. Malheureusement, en présence de trottoirs ou d'arbres, la balayeuse

ne peut pas accéder partout jusqu'aux limites des propriétés. Et c'est là que nous vous demandons de nous aider : si chacun donne un peu de son temps pour enlever manuellement, le cas échéant, les mauvaises herbes devant sa propriété nous arriverons tous ensemble à faire de Blotzheim une ville verte, pour un présent agréable et un avenir durable.



## ÉLAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES PRIVATIVES

L'article 78 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011 permet l'élagage d'office des plantations privées qui avancent sur l'emprise des voies communales (voie publique ou chemin rural), aux frais du propriétaire. Cette disposition, codifiée à l'article L.2212-6262 du code général des collectivités territoriales répond au souci de garantir la sûreté et la commodité du passage sur la voirie publique communale. Les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais du riverain, après une mise en demeure restée sans résultat.

# Infos

# Commune

## ETAT CIVIL Du 01 janvier 2011 au 30 juin 2011

### Naissances

- Le 02 janvier à Saint-Louis:  
Charlyne Balbine Claire **LEMAIRE – MEYER**
- Le 15 février à Saint-Louis:  
Emma **POUVREAU – LESCOT**
- Le 17 février à Mulhouse:  
Noaim **SEVEN – CHAKIR**
- Le 04 mars à Altkirch:  
Sofia Habiba **EL MOKHFI – WIEDERKEHR**
- Le 08 mars à Mulhouse:  
Line **GINDER – KELLER**
- Le 09 mars à Saint-Louis:  
Antonio **REINHART – LAVENTIN**
- Le 16 mars à Saint-Louis:  
Noa Fioravante **BORNEQUE – SCHWEITZER**
- Le 16 mars à Mulhouse:  
Tom **DECAIX – SUMMA**
- Le 19 mars à Saint-Louis:  
Maëlllys **Cassandra CARNOD**
- Le 21 mars à Saint-Louis:  
Alicya **ERB – THURNHERR**
- Le 25 mars à Mulhouse:  
Jérémy Matthieu **DAÏBOUN-SAHÉL / MULLER**
- Le 07 avril à Mulhouse:  
Léo Maxence Ludovic **MATTERN – DA COSTA LOPES**
- Le 11 avril à Mulhouse:  
Cléo Lola **WEIDER – MOUNIER**
- Le 16 avril à Mulhouse:  
Clara Elisa Jade **PANTAIS – LETENEUX**
- Le 30 avril à Bâle (CH):  
Yoël Nathan Emilien **RANDOLPH – FREI**
- Le 13 mai à Binningen (CH):  
Valérie **SANER**
- Le 24 mai à Saint-Louis:  
Lenny **CARVALHO – DE NOBREGA**
- Le 26 mai à Saint-Louis:  
Willis Philippe **REINHART – LAVENTIN**
- Le 26 mai à Mulhouse:  
Valentina **MUSIC**
- Le 27 mai à Mulhouse:  
Gautier Swan **CABANTOUS – SCHNEBELEN**
- Le 18 juin à Mulhouse:  
Gabriel Nicolas Josian **ROGER – THOMINE**
- Le 27 juin à Saint-Louis:  
Eva Lucie Angèle **BERTRAND**



### Décès

- Le 06 janvier à Blotzheim :  
Daniel Xaver **NOWAK** – 48 ans
- Le 09 janvier à Village-Neuf :  
Justin **PETER** – 102 ans
- Le 14 janvier à Blotzheim :  
Ernest Joseph **FUCHS** – 80 ans
- Le 18 janvier à Blotzheim :  
Lilly **HERTZOG** née **WALGENWITZ** – 80 ans
- Le 26 janvier à Mulhouse :  
Albert Joseph **SCHNELL** – 79 ans
- Le 02 février à Saint-Louis :  
Marguerite **LEHMANN** née **BROM** – 95 ans
- Le 08 février à Mulhouse :  
Jeanne **SCHWARZ** née **FREUND** – 88 ans
- Le 25 février à Ribeauvillé :  
Sœur Marie-Jacques née Joséphine **HIEBEL** – 76 ans
- Le 08 mars à Mulhouse :  
Joseph **STOETZER** – 84 ans
- Le 19 mars à Saint-Louis :  
Bruno Robert **MANGOLD** – 68 ans
- Le 22 mars à Blotzheim :  
Alfred **SCHLICHT** – 85 ans
- Le 16 avril à Blotzheim :  
Roland Jacques **WETZEL** – 68 ans
- Le 17 avril à Mulhouse :  
Edouard Charles Laurent **BETTINGER** – 68 ans
- Le 20 avril à Saint-Louis :  
Pascal Jacques **LEGRAIN** – 62 ans
- Le 05 mai à Blotzheim :  
Jeanne Léonie **DEICHTMANN** – 81 ans
- Le 06 mai à Mulhouse :  
Irma Alice Joséphine **MEYER** née **KUNTZ** – 79 ans
- Le 19 mai à Blotzheim :  
Jérôme Jules Nicolas **GRIENENBERGER** – 72 ans



### Mariages

- le 04 février à Blotzheim : Alain Daniel **ESSLINGER** & Maria Isabel **DE FREITAS MONIZ**
- le 26 février à Blotzheim : Sébastien Romain **BURGOS** & Audrey Marguerite **MULLER**
- le 25 mars à Blotzheim : Eric Edgar William Léopold Koffi **RANDOLPH** & Sonja **FREI**
- le 16 avril à Sainte-Rose (Guadeloupe) : Cyrille Jacques **FRANCFORT** & Adeline Wanda **WOJCIK**
- le 06 mai à Blotzheim : Salahdin **ZERARA** & Caroline **DIETSCHY**
- le 28 mai à Blotzheim : Adrian Daniel **HOSTETTLER** & Christelle Evelyne **MAURER**
- le 25 juin à Blotzheim : Grégory Olivier **URBING** & Peggy Anne **LANG**



# ANNIVERSAIRES REMARQUABLES

(SEPTEMBRE 2011 - FÉVRIER 2012)

10 octobre	<b>TROMMER</b> née MULLER Joséphine	27f rue de la Gare	90 ans
03 novembre	<b>HABY</b> née RUEHER Agnès	32 rue Jean Moulin	80 ans
17 novembre	<b>LEVAL</b> Paul	26 rue des Romains	80 ans
17 novembre	<b>FREUND</b> née SCHROEDER Marguerite	11 rue de la Chapelle	90 ans
18 décembre	<b>PORTMANN</b> née REEB Cécile	48 rue du Rhin	85 ans
1 <sup>er</sup> février	<b>BAUMANN</b> Justin	1 rue du Ruisseau	90 ans
04 février	<b>WEIDER</b> née ENGLER Marthe	8 rue des Prés	85 ans
18 février	<b>WEIDER</b> née PETER Marie Germaine	1 rue du 19 novembre	85 ans
25 février	<b>KOERBER</b> née MEYER Laurence	4 rue du Général de Gaulle	80 ans

## NOCES D'OR : 50 ans de mariage

13 octobre	<b>ADLER</b> Raymond & <b>MOEBEL</b> Marie Claire	2 rue du Ruisseau
------------	---	-------------------

## NOCES D'ORCHIDÉE : 60 ans de mariage

19 octobre	<b>ZIMMERMANN</b> Antoine & <b>LIEBY</b> Joséphine	1 rue des Fleurs
08 décembre	<b>GRUTTER</b> Armand & <b>BILLIG</b> Marie-Rose	6 rue des Vergers

## NOCES DE DIAMANT : 60 ans de mariage

12 octobre	<b>MORITZ</b> Antoine & <b>ZIMMERMANN</b> Clémence	5 rue des Fleurs
28 décembre	<b>SIMMET</b> Robert & <b>SCHORR</b> Rosemarie	26 rue Hopfet

Suite à leur demande, certaines personnes ou certains couples ne sont pas mentionnés dans cette rubrique.

## CCAS : AIDE À LA MOBILITÉ

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Blotzheim finance depuis 2004 les titres de transport sur le réseau Distribus à hauteur de 50% pour les personnes de plus de 60 ans de Blotzheim et pour les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité à 80%. Cette aide se traduit au travers de la carte rechargeable DISTRI-PASS-RUBIS obtenue auprès de: METROCARS, 14 rue du Ballon BP 60156 - 68304 SAINT-LOUIS Cédex Tél. : 03 89 69 73 65. Un formulaire disponible en mairie est à retourner à la compagnie de transport, accompagné d'une photo; le délai de remise de la carte est d'une semaine minimum. Deux formules sont disponibles pour le DISTRIPASS RUBIS :

- **Distripass 10 voyages zone 1\***: 5.50 € (part restante à la charge du demandeur) (1 heure dans un même sens avec ou sans correspondance sur toutes les lignes Distribus jus qu'à Bâle Schifflände sans correspondance suisse).
- **Distripass 10 voyages zone 2\*\***: 12.50 € (part restante à la charge du demandeur)

\* Zone 1 : 1 heure dans un même sens avec ou sans correspondance sur toutes les lignes Dis tribus jusqu'à Bâle Schifflände (sans correspondance suisse).

\*\* Zone 2 : 2 heures dans un même sens avec ou sans correspondance sur toutes les lignes Dis tribus jusqu'à Bâle Schifflände (avec correspondance sur le réseau suisse).

Le rechargement de la carte peut se faire chez les dépositaires (Bureau Tabac Mulhaupt pour Blotzheim) ou au siège de Métro-Cars.

Le CCAS peut également mettre à disposition des personnes en difficultés des titres de transport gratuits pour qu'elles puissent effectuer les démarches administratives ou professionnelles néces-saires.

# Commune

# Commune

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### De septembre 2011 à février 2012

**03 et 04 septembre 2011**

#### **TROTTOIRFASCHT**

Animation dans les rues du centre ville



**17 et 18 septembre 2011**

#### **SALON DE LA VOYANCE - SALON ZEN VITAMINES**

Organisé par ACKS Organisations (PBB)

**24 septembre 2011**

#### **BOUM DES JEUNES**

Organisée par la municipalité(FSL)

**01 et 02 octobre 2011**

#### **SALON DES COLLECTIONNEURS et FORUM DE DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS LOCALES**

Organisé par la commission municipale d'animation (PBB)

**04 octobre 2011**

#### **DEJEUNER DANSANT**

Organisé par le C.C.A.S. et le Sénior's Club (FSL)

**08 octobre 2011**

#### **SOIREE avec les ZILLERTALER**

Organisée par le Casino Barrière (PBB)

**09 octobre 2011**

#### **FÊTE PATRONALE**

Organisée par le conseil de fabrique (FSL)

**14 et 15 octobre 2011**

#### **SOIREE STEACK-FRITES**

Organisée par la Guggamusik (PBB)

**22 et 23 octobre 2011**

**35<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE** de la délégation locale  
de la Croix Rouge (PBB)

**29 octobre 2011**

#### **REPRESENTATION THEATRALE**

##### **«JETZT HAMMER DR SALAT»**

par le Groupe théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (FSL)

**28, 29 et 30 octobre 2011**

#### **FEST'ART'DAYS 2011**

Organisés par Fest'Art 68 (PBB)

**05 novembre 2011**

#### **SOIREE ANIMEE PAR DR BOOST**

Organisée par l'ASL de Koettingue (PBB)

**05 et 06 novembre 2011**

#### **REPRESENTATION THEATRALE**

##### **«JETZT HAMMER DR SALAT»**

par le Groupe théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (FSL)

**11 et 12 novembre 2011**

#### **REPRESENTATION THEATRALE**

##### **«JETZT HAMMER DR SALAT»**

par le Groupe théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (FSL)



**13 novembre 2011**

#### **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918**

Organisée par la municipalité

**19 et 20 novembre 2011**

#### **EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE**

Organisée par l' Association Ornithologique des 3 Frontières (PBB)

**26 novembre 2011**

#### **LOTO**

Organisé par la société de Gymnastique Union (PBB)

**28 novembre 2011**

#### **COLLECTE DE SANG (15h30 - 19h30)**

Organisée par par l'U.F.D.S.B. (PBB)

**03 et 04 décembre 2011**

**MARCHE DE NOËL**

Organisé par l' Association Pêche & Pisciculture (PBB)

**04 décembre 2011**

**PASSAGE DU SAINT-NICOLAS**

organisé par la Commission Animation  
Place de la Mairie/Poste



**11 décembre 2011**

**REPAS DE NOËL DES AINES**

Organisé par la municipalité (PBB)

**14 décembre 2011**

**SPECTACLE POUR LES ENFANTS**

Organisé par le Casino Barrière (PBB)

**17 décembre 2011**

**LOTO**

Organisé par la Société des Aviculteurs (PBB)

**18 décembre 2011**

**EXPOSITION**

Organisée par le Cercle d'Histoire de Blotzheim (FSL)

**LE CERCLE D'HISTOIRE DE BLOTZHEIM**

*Le Cercle d'Histoire organisera sa première exposition consacrée au Waldighofer Zéglé, à l'Aérodrome de Blotzheim, aux commerces du village à l'aube de la deuxième guerre mondiale, ainsi qu'à un certain nombre de portraits de Blotzheimois.  
Pour enrichir ces présentations vos documents sont les bienvenus !*

**27, 28 et 29 décembre 2011**

**TOURNOI DE FOOT EN SALLE**

organisé par l'A.S.B. (PBB)

**08 janvier 2012**

**RECEPTION DU NOUVEL AN**

Organisée par la municipalité (PBB)

**14 et 15 janvier 2012**

**EXPOSITION AVICOLE**

Organisée par la société des Aviculteurs de Blotzheim (PBB)

**21 janvier 2012**

**BAL DE CARNAVAL**

Organisé par l'orchestre ENERGY (PBB)

**28 janvier 2012**

**LOTO**

Organisé par l'A.P.E.L. de l'Ecole/Collège des Missions

**04 février 2012**

**SOIREE ANNUELLE**

Organisée par la Musique Municipale de Blotzheim (PBB)

**07 février 2012**

**DEJEUNER DANSANT**

Organisé par le C.C.A.S. et le Senior's Club (FSL)

**04 février 2012**

**LOTO**

Organisé par la la délégation locale de la Croix Rouge (PBB)

**17 février 2012**

**COLLECTE DE SANG (15h30 - 19h30)**

Organisée par par l'U.F.D.S.B. (PBB)

**20 février 2012**

**BAL DE CARNAVAL**

Organisé par l' amicale des Sapeurs Pompiers de Blotzheim (PBB)

**25 février 2012**

**BAL DE CARNAVAL**

Organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Blotzheim (PBB)

**(PBB) = Palais Beau Bourg**

**(FSL) = Foyer Saint-Léger**

**JOURS DE RATTRAPAGE DES COLLECTES D'ORDURES PRÉVUES UN JOUR FÉRIÉ**

Jours fériés	Jour de rattrapage	Bac
Vendredi 11 novembre	Mercredi 9 novembre	<b>BEIGE</b>
Lundi 26 décembre	Mercredi 28 décembre	<b>VERT</b>

# Commune

# BLOTZ'MEMO

Mairie de Blotzheim.....(Tél.) 03.89.68.40.09.....(Fax) 03.89.68.49.06..... **mairie@blotzheim.fr**

Ouverture des bureaux : Lundi : ..... 9h00-12h00 / 14h30-18h00  
Mardi, mercredi, jeudi : ..... 9h00-12h00 / 14h30-17h30  
Vendredi : ..... 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité (et sur rendez-vous)

**Maire** : mardi matin et jeudi après-midi

## Les adjoints :

M. Lucien GASSER : le lundi de 16 h 00 à 17 h 00  
Mme Sandrine SCHMITT : le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30  
Mme Stefania EHKIRCH : le mardi de 14 h 30 à 15 h 30  
M. Jean-Marc HAAS : le lundi de 14 h 30 à 15 h 30  
M. Yves MAURER : le jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

Bibliothèque municipale..... 03.89.68.91.28 Palais Beau Bourg..... 03.89.68.81.11  
Centre multi accueil ..... 03.89.68.91.30 Pétiscolaire..... 03.89.68.43.69  
Stade municipal ..... 03.89.68.44.55 La Poste..... 03.89.68.41.56

## ENSEIGNEMENT

Ecole maternelle Jeanne d'Arc ..... 03.89.68.45.30  
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Marcel Durand ..... 03.89.68.41.34  
Ecole élémentaire Jules Ferry, bâtiment Schweitzer ..... 03.89.68.40.60  
Collège des Missions ..... 03.89.68.42.42

## SANTE

Assistantes Sociales

Mme HADDAD (sur rendez-vous, jeudi de 14h à 17h en mairie) ..... 03.89.70.91.80  
Mme PFAFF (Pôle gérontologique) ..... 03.89.89.71.00  
Pharmacie St-Joseph..... 03.89.68.40.14

Médecins :

Drs KOCHER & LITZLER ..... 03.89.68.41.38  
Dr TSCHIEMBER ..... 03.89.68.41.88  
Dr GROELL ..... 03.89.68.80.19

Dentistes : Dr A. DOERENBECHER & Dr. L. ACKER - DOERENBECHER..... 03.89.68.40.20

Orthophoniste : Mme WESNER & Mme KLESMANN ..... 03.89.68.80.66

Psychothérapeute - masseuse : TCHOU MASS ; Mme BARROUZES-MUTZ ..... 03.89.68.82.93

Psychanalyste : Mme RISACHER ..... 03.89.68.43.47

Cabinet infirmier : Mmes SCHNITZLER, LABORDE, POCCIONI & KREIM ..... 03.89.68.42.30

(Permanences de 9h30 à 10h00, tous les jours sauf le dimanche)

Pédicure podologue : Mme HAEFFLINGER ..... 03.89.68.96.60

Vétérinaire : Dr SEILLER ..... 03.89.68.90.90

## SERVICES PUBLICS

Véolia Eau (24h/24)..... 0 810 463 463

EDF ..... 0 810 333 068

GDF Urgence Sécurité Gaz (24h/24) ..... 0 810 433 068

Com-Com des 3 Frontières : service assainissement à Village-Neuf..... 03.89.70.22.65

Tri-astuce à Village-neuf ..... 03.89.70.22.60

Transport/Distribus ..... 03.89.70.90.70

## EN CAS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers ..... 18

Gendarmerie de Saint-Louis ..... 17

Samu..... 15

Appel d'urgence européen ..... 112

Sans abri..... 115

Enfance maltraitée..... 119

Centre antipoison de Strasbourg..... 03.88.37.37.37

Brigade verte de Hagenthal-le-Bas..... 03.89.74.84.04

S.P.A de Mulhouse ..... 03.89.33.19.50

Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

Cette édition du bulletin d'information a été tirée à 2000 exemplaires  
pour la somme de **3 629,20 Euros T.T.C.**

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Site Internet : <http://www.blotzheim.fr>



